

Alevinage - réensemencement - repeuplement

UNIVERSITÀ DI CORSICA - PASQUALE PAOLI

PROJET STELLA MARE

(ii) d'assurer la restauration des pêcheries à un niveau optimal et durable de production, et (iii) de développer l'élevage d'espèces du littoral corse par de nouvelles techniques de productions aquacoles. L'objectif spécifique concerne la promotion d'un développement durable de la pêche artisanale traditionnelle maritime et de l'aquaculture à travers la planification et la co-gestion concertée locale des ressources halieutiques des écosystèmes littoraux de Corse.

Stratégie. Mettre en place un Pôle de Transfert de technologie en aquaculture permettant une production d'alevins issus des ressources halieutiques du littoral Corse. Cette production permettra une meilleure compétitivité de nos entreprises aquacoles sur le marché actuellement très concurrentiel, une préservation de notre biodiversité marine, une restauration des pêcheries à un niveau optimal et durable. Bien évidemment, ce pôle de transfert de technologie doit impérativement être couplé à un Pôle de Recherche qui travaillera en collaboration étroite avec celui-ci sur différentes thématiques liées au domaine marin. Le but de ces recherches sera d'améliorer le niveau de connaissances sur différentes espèces marines, indigènes ou non, dans un but de production mais également de préservation de la biodiversité et de la ressource. Les moyens mis en œuvre pour parvenir à cet objectif sont notamment la gestion de la pêche, la gestion des écosystèmes, le repeuplement et l'aquaculture. De plus, afin de valoriser ces activités d'un développement socioéconomique durable, et de favoriser la sensibilisation des populations actuelles et futures sur ces thématiques, la création d'un Pôle de Formation pour professionnels avec possibilité de visite des laboratoires et aquariums semble incontournable.

Moyens. Création d'une Plateforme marine au bord de la mer, de préférence proche de la zone d'expérimentation sur les récifs artificiels (au large de Biguglia, Bastia), d'un site remarquable, d'un port et aéroport, d'un réseau routier et ferroviaire accessible, et qui regroupe :

- un Pôle de Transfert de technologie en aquaculture, où seront étudiées les techniques de production (écloseries...) et d'élevage de différentes espèces du littoral corse (poissons, mollusques, crustacés...),
- un Pôle de Recherche fondamentale et appliquée sur le milieu marin et littoral axée sur cinq thématiques (Océanographie, Ressources halieutiques, Aquaculture, Biologie marine et Génétique, Ecosystèmes littoraux),
- un Pôle de Formation pour les professionnels et jeunes chercheurs, avec possibilité de faire visiter les aqualabs (aquariums-laboratoires) du Pôle de transfert de technologie et les laboratoires de recherche, selon le principe de la « Science en action » aux étudiants et écoliers.

Coût global du projet : 8 438 470 € (HT Prorata)

FAISABILITE

❖ STRUCTURE DE LA PLATEFORME

Structure :	Pôle Technologique	750 m ²
	Pôle Recherche	313 m ²
	Pôle Formation	179 m ²
	Locaux communs	34 m ²

Superficie totale de la Plateforme :	1276 m ²
Superficie totale du Terrain :	17556 m ²



- un Pôle de Transfert de technologie en aquaculture, où seront étudiées les techniques de production (écloseries...) et d'élevage de différentes espèces du littoral corse (poissons, mollusques, crustacés...),
- un Pôle de Recherche fondamentale et appliquée sur le milieu marin et littoral axée sur cinq thématiques (Océanographie, Ressources halieutiques, Aquaculture, Biologie marine et Génétique, Ecosystèmes littoraux),
- un Pôle de Formation pour les professionnels et jeunes chercheurs, avec possibilité de faire visiter les aqualabs (aquariums-laboratoires) du Pôle de transfert de technologie et les laboratoires de recherche, selon le principe de la « Science en action » aux étudiants et écoliers.

Appuis institutionnels. Ministère de l'Ecologie. Ifremer. Collectivité Territoriale de Corse Office de l'Environnement de la Corse. Conseil Général de la Haute-Corse. Communauté d'agglomération de Bastia. Communes de Furiani et de Biguglia. Comité régional des Pêches (CRPMEM).

1.2 Localisation :

Terrain du Casone sur la commune de BIGUGLIA Adresse: PINETO, cordon lagunaire de la Marana, 20 620 BIGUGLIA.

Le choix du site d'implantation de la Plateforme marine a été déterminé en tenant compte de différents critères d'ordre scientifique, stratégique, géographique et économique essentiels à la mise en place de la structure.

Critères de sélection du site d'implantation:

1. Critères indispensables au terrain

- Positionnement géographique sur le littoral corse
- Proximité à la mer (indispensable au pompage d'eau de mer pour alimenter les bassins de nurserie et les aquariums)
- Proximité aux grands étangs et lagunes de Corse (indispensable à l'étude des ressources littorales et halieutiques : stocks et zones de reproduction et/ou de migration)

2. Critères importants pour la structure

- Proximité des récifs artificiels (nécessaire au suivi scientifique des ressources halieutiques, du repeuplement du milieu naturel et des zones récifales)
- Positionnement stratégique par rapport aux transports (port/aéroport/réseau routier et ferroviaire) sans avoir les inconvénients d'une grande agglomération (pollution marine portuaire, nuisance sonore, déchets domestiques...)
- Proximité des pêcheurs et aquaculteurs (principaux partenaires professionnels au projet)

3. Critères souhaités pour le site



Orientations. Ces objectifs se déclinent suivant trois grandes orientations :

1. Développer l'élevage d'espèces sauvages du littoral corse, ce qui permettrait de :

- ✓ Diversifier la production aquacole vers une technique plus écologique à moindre impact environnemental (élevage d'espèces moins exigeantes au niveau de la ressource naturelle mais tout aussi commerciales).
- ✓ Diminuer les risques de transfert de pathogènes (par importation de juvéniles à partir de l'étranger) avec la création d'écloseries d'espèces sauvages locales (mollusques, crustacés, poissons, échinodermes...).
- ✓ Eviter les risques de pollution génétique des espèces autochtones par des espèces importées (ou allochtones).

2. Restaurer les pêcheries à un niveau optimal et durable de production par un maintien des stocks halieutiques du littoral corse, grâce à :

- ✓ La mise en place de récifs artificiels de production sur plusieurs sites du littoral sur lesquels il faudra appliquer une préservation durant une période donnée.
- ✓ La création de zones de pêche autour de ces récifs artificiels avec élaboration et application de plans de gestion des pêches.
- ✓ L'ensemencement (à plus long terme) des récifs artificiels par relargage de juvéniles d'espèces locales provenant des écloseries mises en place.

3. Réduire la dégradation des ressources littorales due à la surexploitation des habitats, grâce à :

- ✓ Une sensibilisation et une éducation des générations futures (scolaires, étudiants...) à ces ressources.
- ✓ Une formation des professionnels de la mer à la gestion de ces ressources.
- ✓ Un renforcement de la recherche en Corse sur le milieu marin et littoral par une consolidation des outils scientifiques régionaux, ainsi que leur mise en synergie avec d'autres organismes de recherche internationaux.
- ✓ Un maintien de la biodiversité (objectif à long terme) par un réensemencement du milieu naturel après études (modélisations mathématiques, modélisations écologiques, simulations informatiques...) et expérimentations poussées (en laboratoires et aquariums...) sur l'impact des réintroductions sur les chaînes alimentaires.

3.1. SYSTEME DE CO-GESTION

L'objectif spécifique visé par le projet est la promotion d'un développement durable de la pêche artisanale traditionnelle maritime et de l'aquaculture à travers (i) une démarche écosystémique pour une gestion intégrée des ressources halieutiques et littorales, et (ii) un renforcement institutionnel des instances régionales et des organisations de professionnels de la mer, grâce à une planification et une co-gestion concertée et durable des écosystèmes côtiers et littoraux de Corse.

Gestion intégrée. L'expérience montre que les initiatives locales ne suffisent pas à définir un développement durable de l'aquaculture et des pêcheries, et qu'une approche globale est nécessaire pour dimensionner et optimiser les filières de production, prendre en compte les différents types d'impact et interactions (environnemental, socio-économique) liés à la vulnérabilité de ces activités (contraintes du marché, contraintes environnementales). Les procédures réglementaires définissant les critères de faisabilité d'un projet de développement de ces filières doivent s'accompagner d'une stratégie de gestion concertée



Le savoir écologique traditionnel et les résultats interprétés des recherches scientifiques sont combinés afin de fournir l'information requise pour la gestion des ressources locales. Les pêcheurs savent comment les stocks de poissons se comportent dans leurs zones de pêche traditionnelles. Cette information vient renforcer le travail technique rigoureux effectué par cette cogestion.

En tenant compte de ces principes, notre projet vise à mettre en place un système de CoGestion des Ressources Halieutiques et Littorales de Corse, qui ferait intervenir :

- les **professionnels** (pêcheurs et aquaculteurs)
- les **scientifiques** (pas forcément chercheurs)
- les **chercheurs** (régionaux, nationaux et internationaux)
- les **gestionnaires** (publics et gouvernementaux)
- les **institutionnels** du tissu économique corse.

3.2. CREATION D'UNE PLATEFORME MARINE

Stratégie. Mettre en place un Pôle de Transfert de technologie en aquaculture permettant une production d'alevins issus des ressources halieutiques du littoral Corse. Cette production permettra une meilleure compétitivité de nos entreprises aquacoles sur le marché actuellement très concurrentiel, une préservation de notre biodiversité marine, une restauration des pêcheries à un niveau optimal et durable. Bien évidemment, ce pôle de transfert de technologie doit impérativement être couplé à un Pôle de Recherche qui travaillera en collaboration étroite avec celui-ci sur différentes thématiques liées au domaine marin. Le but de ces recherches sera d'améliorer le niveau de connaissances sur différentes espèces marines, indigènes ou non, dans un but de production mais également de préservation de la biodiversité et de la ressource. Les moyens mis en oeuvre pour parvenir à cet objectif sont notamment la gestion de la pêche, la gestion des écosystèmes, le repeuplement et l'aquaculture. De plus, afin de valoriser ces activités d'un développement socioéconomique durable, et de favoriser la sensibilisation des populations actuelles et futures sur ces thématiques, la création d'un Pôle de Formation pour professionnels et étudiants avec possibilité de visite des laboratoires et aquariums semble incontournable.

Moyens. Création d'une Plateforme marine au bord de la mer, de préférence proche de la zone d'expérimentation sur les récifs artificiels (au large de Biguglia, Bastia), d'un site remarquable, d'un port et aéroport, d'un réseau routier et ferroviaire accessible, et qui regroupe :

- un Pôle de Transfert de technologie en aquaculture, où seront étudiées les techniques de production (écloseries...) et d'élevage de différentes espèces du littoral corse (poissons, mollusques, crustacés...),
- un Pôle de Recherche fondamentale et appliquée sur le milieu marin et littoral axé sur les thématiques suivantes (Océanographie, Ressources halieutiques, Aquaculture, Biologie marine et Génétique, Ecosystèmes littoraux),
- un Pôle de formation pour les professionnels et jeunes chercheurs, avec possibilité de faire visiter les aqualabs (aquariums-laboratoires) du Pôle de transfert de technologie et les laboratoires de recherche, selon le principe de la « Science en action » aux étudiants et écoliers.



l'aquaculture ne pourra plus s'appuyer sur une pharmacopée. Notre projet se propose de relever ce nouveau défi majeur pour cette filière au niveau de la Méditerranée, grâce à :

- la création d'une unité de recherche sur la thématique de l'aquaculture au sein de la Plateforme marine de Corse qui mettra en synergie l'ensemble des compétences en matière de bactériologie, virologie, et parasitologie du poisson (sachant que l'Université de Corse possède déjà des compétences en matière de parasitologie du poisson) ;
- la mise en place d'écloseries (au sein du Pôle de Transfert de technologie de la Plateforme marine) à partir de géniteurs prélevés sur notre littoral corse, afin de réduire fortement les importations et transfert d'animaux d'élevage allochtones (susceptibles de contaminer nos espèces autochtones).

Production plus écologique. Malgré les demandes réitérées de recherche sur la diversification d'espèces de la part des professionnels aquacoles, l'Ifremer a dû abandonner ses études de diversification en France (en raison de la réduction du personnel affecté depuis 2003 à la recherche en pisciculture). Les producteurs sont donc responsables du choix des espèces sur lesquelles ils souhaitent expérimenter et du choix des espèces qu'ils décident de développer après avoir réalisé les études de faisabilité économique et les études de marchés correspondantes. Avec les risques que cela comporte concernant l'impact sur l'environnement d'une telle gestion, notre projet consiste à encadrer ces professionnels sur leurs orientations vers une vision plus écologique de leur production, c'est-à-dire :

- éviter l'importation d'espèces qui pourraient être produites en Corse afin d'amoindrir la pollution génétique (suite aux hybridations entre les poissons sauvages et les poissons d'élevage échappés des cages) et les transferts de pathogènes vers les espèces sauvages (nuisibles aux écosystèmes et à la pêche locale) ;
- les orienter sur le choix de production de « nouvelles espèces » à élever en Corse (si possible provenant du littoral corse) qui présentent un impact plus modéré sur les pêches minières (captures, destinées à d'autres usages que l'alimentation humaine directe, fabrications de farines...) ;
- leur permettre de développer des écloseries sur des espèces commerciales sauvages, en vue (i) de la consommation humaine à court terme ; et pourquoi pas à plus long terme (ii) en vue d'un réensemencement du milieu naturel au large de récifs artificiels installés autour de la Corse.

Une collaboration est déjà engagée entre ces professionnels corses et l'Université de Corse depuis 2005.

Contribution au Développement durable. Depuis 1970, la pêche dans la région méditerranéenne a enregistré une hausse de 40%, due à l'exploitation intensive des peuplements tant des fonds côtiers (benthiques) que des empoissonnements pélagiques (thon, espadon...). Les stocks de poissons sont menacés par un certain nombre de pratiques et de méthodes de pêche qui sont souvent destructrices ou illégales. Cette surexploitation a conduit à une forte diminution des réserves de poissons. Parallèlement, on constate que les peuplements benthiques en Méditerranée sont dominés par des juvéniles, preuve de graves pressions sur les pratiques de la pêche. La protection des jeunes poissons, qui n'ont même pas eu l'occasion d'engendrer, est déterminante pour la gestion durable de ce type de pêche. Ainsi, grâce à (i) la sensibilisation des jeunes générations, (ii) la formation des professionnels à la gestion de leurs ressources, et (iii) la mise en place de récifs artificiels, notre projet contribuera à enrayer la surpêche et la dégradation des ressources du littoral corse.

Protection des ressources. La mise en place de récifs artificiels en Corse se révélera être un bon investissement en raison des bénéfices potentiels à long terme d'ordre économique, social, politique et surtout environnemental. En effet, les récifs ont été